AccueilRevenir à l'accueilCollectionCorrespondance active de Jean-Baptiste André GodinCollectionGodin_Registre de copies de lettres envoyées_CNAM FG 15 (17)ItemJean-Baptiste André Godin à Alphonse Delpech, 5 mai 1876

Jean-Baptiste André Godin à Alphonse Delpech, 5 mai 1876

Auteur·e : Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

1 Fichier(s)

Informations sur le document source

CoteFG 15 (17)
Collation1 p. (407r)
Nature du documentCopie à la presse d'un manuscrit
Lieu de conservationBibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

Citer cette page

Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888), Jean-Baptiste André Godin à Alphonse Delpech, 5 mai 1876, Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle) consulté le 21/11/2025 sur la plate-forme EMAN :

https://eman-archives.org/Famililettres/items/show/48866

Informations sur l'édition numérique

ÉditeurÉquipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)
DroitsFamilistère de Guise et Bibliothèque centrale du CNAM; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution – Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).

Présentation

Auteur·eGodin, Jean-Baptiste André (1817-1888)
Date de rédaction5 mai 1876
Lieu de rédactionGuise (Aisne)
DestinataireDelpech, Alphonse (1821-1902)
Lieu de destinationAmiens (Somme)

Description

RésuméSur la séparation des époux Godin-Lemaire et la liquidation de la communauté de biens. Godin informe Delpech qu'il charge Larue d'interjeter appel du jugement du tribunal de Vervins dans son affaire de liquidation. Sur l'affaire Boucher et Cie : Godin confirme à Delpech lui avoir envoyé la signification de l'arrêt de la Cour de cassation.

Mots-clés

Procédure (droit)

Personnes citées

- Boucher et Cie
- Larue, Édouard (1828-1902)

Événements cités<u>Séparation des époux Godin et Lemaire (1863-1877)</u> Notice créée par <u>Équipe du projet FamiliLettres</u> Notice créée le 07/07/2023 Dernière modification le 18/09/2023

407 Guine le 1 Mai 76 Cher Monsierer Is charge to down o'interjeter appel à un jugar ent rinou par le trébusal de 10 mins In mon affaire he liquidation; are toward emple des délais qui capisone le 4 frois procham . Miller reclamer on lai les piers recessaires pour mes constituer In mees ai adresse, que sitos que nous m'en aux fait la demande, la requification de l'arret de la con de casation cans man affaire and Boucker fingere que men & was been regere Muilly agree, cher Monseier, will went went downers. Folin's M. Delpech.